



LES ENJEUX DE LA FORMATION À LA CONDUITE

Pourquoi votre formation conditionne-t-elle votre avenir de conducteur ?

1. Pourquoi apprendre à conduire dans de bonnes conditions ?

Au-delà du simple plaisir de prendre le volant, disposer d'un véhicule est bien souvent essentiel pour poursuivre des études, exercer une activité professionnelle ou profiter de ses loisirs. Se déplacer en toute sécurité est donc une priorité pour chacun.

Les conducteurs novices sont malheureusement encore trop représentés parmi les victimes d'accidents corporels sur la route. Les efforts entrepris doivent donc se poursuivre, notamment grâce à une formation et une éducation renforcées.

Les accidents de la circulation ne relèvent pas du hasard. Afin de permettre aux nouveaux conducteurs de se déplacer avec un niveau de risque réduit pour leur vie et celle des autres, un programme de formation a été instauré.

L'objectif principal est de permettre à chaque conducteur débutant d'acquérir les compétences nécessaires, tant en matière de comportements, de connaissances, de techniques de conduite que d'évolution personnelle.

Apprendre à conduire est un véritable parcours éducatif, exigeant et progressif.

L'accès à l'application qui vous est remis a pour rôle de vous accompagner tout au long de cette évolution, avec l'appui de votre formateur — enseignant diplômé de la sécurité routière — ou de votre accompagnateur.

2. En quoi consiste le programme de formation ?

Ce programme propose une vision globale et aussi complète que possible des compétences indispensables à un conducteur responsable, afin de préserver sa propre sécurité et celle des autres usagers.

Chaque parcours de formation s'appuie sur un programme détaillé, présenté dans une fiche descriptive personnalisée fournie par votre agence.

Il est essentiel de comprendre que les acquis développés durant la formation devront continuer à évoluer après l'obtention du permis de conduire, dans le respect des mêmes objectifs de sécurité.

Vous apprendrez à maîtriser un véhicule, à circuler dans des situations variées, à identifier les risques et à connaître les limites, tant celles du véhicule que les vôtres.

Ce programme vous permettra également d'assimiler les règles du code de la route, ainsi que de comprendre l'impact des facteurs physiques, psychologiques et physiologiques sur la conduite.

Vous serez amené à réfléchir à votre rôle de citoyen et à la responsabilité de vos choix en tant que conducteur.

Des cours théoriques et pratiques, en groupe ou en individuel, seront proposés afin de vous aider à atteindre les objectifs fixés et à adapter votre progression à vos besoins. Votre formateur vous accompagnera tout au long de ce parcours par ses conseils et son expertise.

Des évaluations de connaissances et de compétences pourront être réalisées à différentes étapes de la formation.

3. À quoi sert votre application avec votre déroulé d'apprentissage ?

Cette application vous permet de suivre le déroulé et la progression dans votre apprentissage de la conduite. Les trente-deux compétences à acquérir et à valider à travers des méthodes pédagogiques variées. Cette application est un véritable fil conducteur de votre apprentissage. Il vous permet de situer votre niveau actuel, mais aussi de visualiser les étapes à venir. Progressivement, vous gagnerez en autonomie et développerez les compétences nécessaires pour devenir un conducteur responsable et sûr.

4. De quelle manière votre progression est-elle évaluée ?

Afin de suivre votre évolution, des évaluations de synthèse seront réalisées pour valider les compétences. Ces étapes précisent les connaissances comportementales, techniques et liées à l'environnement que doit maîtriser l'élève conducteur à chaque étape de son apprentissage. Pour chacun des objectifs du programme, votre formateur mettra en place des évaluations spécifiques. Il vous indiquera les critères à remplir ainsi que les conditions de réussite, vous permettant ainsi d'identifier vos acquis et les points restant à améliorer. Par ailleurs, chaque objectif implique une prise de conscience de vos capacités, de votre motivation et de vos limites. Des outils d'autoévaluation sont donc proposés dans votre application. Une fois l'ensemble des compétences exigées validé, votre formateur pourra vous inscrire aux épreuves du permis de conduire.

5. Comment se déroulent les examens du permis de conduire ?

L'obtention du permis de conduire repose sur la réussite de deux épreuves distinctes, destinées à évaluer vos connaissances théoriques et vos compétences pratiques. L'épreuve théorique générale (ou moto) prend la forme d'un questionnaire à choix multiples de 40 questions. Pour être admis, vous devez obtenir au minimum 35 bonnes réponses, attestant non seulement de votre connaissance de la réglementation, mais aussi de votre capacité à adopter un comportement adapté dans toutes les situations de conduite.

L'épreuve pratique est évaluée par un professionnel qualifié : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Selon la catégorie de permis présentée, l'examen pratique peut se dérouler en une ou deux étapes. Pour les permis moto et poids lourd, vous passerez d'abord une épreuve hors circulation, puis une épreuve en circulation. Le jour de l'examen, vous serez accompagné par un enseignant de votre auto-école. L'inspecteur vous présentera individuellement le déroulement de l'épreuve et les tâches à effectuer, notamment :

- effectuer un parcours incluant des zones urbaines, routières et/ou autoroutières ;
- suivre un itinéraire ou rejoindre une destination définie en faisant preuve d'autonomie pendant environ cinq minutes ;
- réaliser différentes manœuvres ;
- vérifier un élément technique du véhicule (spécifique à la voiture), répondre à une question relative à la sécurité routière et à une question portant sur les bases des premiers secours ;
- respecter les règles du code de la route, en particulier les limitations de vitesse applicables aux conducteurs en formation ;
- adopter une conduite économique et respectueuse de l'environnement, visant à réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie et de respect envers l'ensemble des usagers, en particulier les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'inspecteur s'appuie sur des textes réglementaires et des consignes précises définissant les modalités de l'examen.

Elle consiste en un bilan des compétences essentielles devant être acquises pour assurer une conduite sûre, la conduite étant une activité complexe impliquant une forte responsabilité.

L'examineur cherche avant tout à mettre en valeur vos comportements positifs plutôt qu'à se focaliser sur vos insuffisances. Il dresse ainsi un état des lieux des points forts et des points à améliorer pour chaque compétence évaluée.

Un échange entre vous et l'inspecteur peut avoir lieu pendant l'épreuve.

À l'issue de l'examen, le bilan des compétences est formalisé dans une grille d'évaluation. Les résultats sont communiqués ultérieurement, à l'exception des épreuves plateau des permis moto.

6. La convocation à l'examen du permis de conduire

La convocation à l'examen du permis de conduire est transmise au candidat par l'auto-école.

Elle est envoyée par courrier électronique via le système officiel RDV Permis. Ce message précise les informations indispensables au bon déroulement de l'examen, notamment :

- le lieu de l'épreuve ;
- la date et l'heure de convocation.

Il appartient au candidat de prendre connaissance de ces informations et de vérifier leur exactitude dès réception de la convocation.

Le jour de l'examen, le candidat doit se présenter sur le lieu indiqué au moins 30 minutes avant l'heure de passage prévue.

Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. En l'absence de ce document, l'accès à l'examen pourra être refusé.

La convocation remise par l'auto-école ou reçue par email devra également être présentée si elle est demandée par l'examineur.

Le respect de ces consignes conditionne le bon déroulement de l'examen du permis de conduire.

Quelques recommandations:

- Portez une tenue confortable et adaptée à la conduite, ainsi que des chaussures fermées permettant une bonne maîtrise des commandes du véhicule.
- Adoptez une attitude calme, respectueuse et attentive tout au long de l'épreuve, tant envers l'examineur que les autres usagers de la route.
- Appliquez rigoureusement les règles du code de la route et adaptez votre conduite aux conditions de circulation et à l'environnement.
- Prenez le temps d'observer, d'anticiper et de signaler clairement vos intentions.
- N'hésitez pas à demander une précision à l'examineur si une consigne vous semble insuffisamment claire.
- Gérez votre stress en respirant calmement et en restant concentré sur votre conduite.
- Restez confiant : l'examen vise à évaluer votre capacité à conduire en sécurité, et non à vous piéger.

Le respect de ces recommandations contribue à une épreuve plus sereine et à une meilleure évaluation de vos compétences de conducteur.



**Bon
apprentissage !**

